

trons partout nous fait espérer que cet humble recueil remplira le but que nous nous sommes proposé en le publiant.

— c-o-o —

### Actes Officiels

#### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 19 septembre dernier (1885), de faire les nominations suivantes, savoir :

##### *Commissaires d'écoles.*

Comté d'Arthabaska, Saint-Albert.—M. Ovide Rousseau.

Comté de Chicoutimi, Bagotville. (village).—Messieurs Charles Potvin et Benjamin (*alias Benné*) Pilote, en remplacement de MM. Joseph Lavoie et E. Lesaulnier

Comté de Drummond, Saint-Pierre de Durham.—M. François Moisan, en remplacement de M. Henry S. Griffing.

Comté de Rimouski, Saint-Valérien de Duquesne.—MM. Anselme Gendreau et Fabien St. Pierre, en remplacement de MM. Elzéar Beaupré et Louis Desjardins.

#### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil, en date du 26 septembre dernier (1885), de faire les nominations suivantes, savoir :

##### *Commissaires d'écoles.*

Comté de Saguenay, Moisie. — MM. Amédée Lapierre, Joseph Perrault et Salomon Arseneau.

Comté Dorchester, Saint-Léon de Standon.—M. Achille Breton, en remplacement de M. Rémi Leclerc.

#### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR par un ordre en conseil, en date du 3 octobre courant (1885), de nommer MM. Euchariste Lafrenière, Léon Bastorache, Joseph Trudel, Sévère Dugré et François Lattaie, pour être commissaires d'écoles de la nouvelle municipalité scolaire de Saint-Jacques des Piles, dans le comté de Champlain.

#### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR par un ordre en conseil, en date du 3 octobre courant (1885), de nommer M. George Talhurst, syndic d'écoles dissidentes de la municipalité de Saint-Laurent, dans le comté de Jacques-Cartier, en remplacement de M. Thomas Caughtry.

#### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil, en date du 19 septembre dernier (1885), d'ordonner 1° que la ville de "Salaberry de Valleyfield," dans le comté de Beauharnois, forme une municipalité distincte pour les fins scolaires, sous le nom de "Ville de Salaberry de Valleyfield: 2° que le reste de la paroisse forme une municipalité sous le nom de "Sainte-Cécile." 2327

#### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR par un ordre en conseil, en date du 26 septembre dernier (1885), de détacher la partie du rang 9 depuis le No. 1 jusqu'au lot No. 10, tous deux inclusivement, de la municipalité de "Sainte-Adèle", comté de Terrebonne, et la partie du rang 8 depuis le lot No. 1 jusqu'au lot No. 10, tous deux inclusivement, de la municipalité de "Saint-Hippolyte", même comté, et les annexer à la municipalité de "Sainte-Marguerite", aussi dans le comté de Terrebonne, pour les fins scolaires.

#### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil, en date du 19 septembre dernier, (1885), de détacher les lots 26, 27 et 28 du 6ème rang, dans "Saint Victor de Tring," comté de Beauce, et le quart nord-ouest du lot 25, les lots 26, 27 et 28 du 7ème rang, et 27 et 28 du 8ème rang, dans "Saint-Ephrem de Tring," même comté, et les annexer pour les fins scolaires à la municipalité du "Sacré-Cœur de Jésus," aussi dans le comté de Beauce.